



**« Faire d’IndustriALL Global Union
une fédération syndicale
internationale forte, unie et
dynamique dans la perspective du
4^{ème} Congrès qui se tiendra à
Sydney, en Australie, en novembre
2025 »**

**Conclusions
de la Conférence de mi-mandat**

IndustriALL Mid-Term Policy Conference

Cape Town – South Africa
20-22 June 2023



Préambule

La Conférence politique de mi-mandat d'IndustriALL Global Union s'est tenue du 20 au 22 juin 2023 au Cap, en Afrique du Sud, afin d'évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action adopté par le 3^{ème} Congrès en 2021. La Conférence a précisé les défis actuels et futurs qui attendent IndustriALL Global Union et cherché des réponses aux priorités immédiates, réalisables et tangibles qui permettront à IndustriALL d'atteindre l'effet souhaité dans les années à venir en matière politique, structurelle, financière et opérationnelle.

Contexte

La plupart des économies mondiales connaissent une forte récession. Le coût de la vie monte en flèche dans la plupart des pays et les travailleurs se sentent plus vulnérables. La guerre en Ukraine a déclenché de multiples crises, en particulier avec la hausse considérable des prix de l'énergie et des denrées alimentaires qui a alimenté des taux d'inflation élevés dans le monde entier. Les tensions géopolitiques et les guerres commerciales, en particulier entre les États-Unis et la Chine, sont susceptibles de transformer l'économie mondiale. Les tendances croissantes d'extrême droite suscitent des inquiétudes en tout point du globe.

Les inégalités ont une incidence majeure à l'échelle mondiale, affectant tous les domaines, de la croissance économique à la stabilité politique et la cohésion sociale. Les politiques qui privilégient les approches axées sur le marché et une intervention limitée de l'État contribuent à l'inégalité des revenus. Ce dont nous avons besoin, c'est d'un système économique durable sur le plan social et écologique et équitable, au service de tous les citoyens du monde.

Les pays du Sud sont indispensables à la réalisation d'une transition juste. Leurs économies s'efforcent à juste titre de stimuler le développement économique et la création de valeurs au niveau national, afin que la société puisse se développer. Mais les économies des pays du Sud n'ont pas la capacité financière d'être plus respectueuses de l'environnement et les travailleurs sont généralement moins organisés.

Une meilleure coopération entre les syndicats du Nord et du Sud est indispensable. La solidarité et la coopération entre les syndicats de différentes régions sont essentielles pour lutter contre les inégalités et renforcer les réseaux syndicaux. Les politiques d'inclusion devraient associer aux activités syndicales les femmes, les personnes LGBTQ+, les jeunes travailleurs et les travailleurs âgés, les cols blancs, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes en situation de handicap.

Ces évolutions rapides du monde du travail, auxquelles nous sommes toujours confrontés, sont principalement attribuées à la compétitivité croissante d'autres pays, à l'externalisation des opérations, aux transitions générationnelles sur le lieu de travail, au rythme des avancées technologiques, ainsi qu'au changement climatique et à l'adaptation à ce phénomène.

La hausse du chômage et l'accroissement des inégalités ont eu une incidence négative sur les stratégies de réduction de la pauvreté nécessaires à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) même si le travail à distance a contribué à la viabilité des activités sociales et économiques.

IndustriALL Mid-Term Policy Conference

Cape Town – South Africa
20-22 June 2023



À l'échelle mondiale, le marché du travail connaît une augmentation de l'informalité. Dans de nombreux pays, les formes d'emploi évoluent rapidement. Ces pays sont passés d'un régime d'emploi classique à des relations d'emploi atypiques.

Les relations de travail atypiques sont généralement précaires car, bien souvent, les travailleurs ne bénéficient pas des principes et droits fondamentaux au travail. Ces droits comprennent la liberté syndicale et la négociation collective, le droit aux congés payés et le droit à la protection sociale. Les relations de travail atypiques nuisent également au dialogue social, fragilisent la protection des travailleurs et transfèrent à ces derniers des responsabilités supplémentaires, telles que la protection sociale et syndicale, la sécurité de l'emploi et les négociations salariales.

Les syndicats perdent de plus en plus d'adhérents et le pouvoir des travailleurs s'effrite rapidement dans un contexte d'évolution rapide du monde du travail. C'est pourquoi il est absolument nécessaire de mettre en place un nouveau contrat social afin de garantir le respect de ces droits, des emplois décents assortis de salaires vitaux, la protection sociale universelle, la responsabilisation des entreprises au travers du processus de diligence raisonnable et des mesures de transition juste concernant le climat et la technologie au travers du dialogue social.

Dans ces conditions, IndustriALL s'apprête à :

- Mettre clairement l'accent sur les domaines de compétence fondamentaux qui incluent les multinationales, les institutions mondiales, les campagnes et l'organisation stratégiques, qui nécessitent une appropriation par les affiliés ainsi que des objectifs clairs.
- Consolider son rôle dans la lutte contre les déséquilibres et les inégalités causés par le pouvoir des entreprises et plaider pour un nouveau contrat social en renforçant le pouvoir syndical dans les entreprises multinationales et leurs chaînes d'approvisionnement et en renforçant les structures syndicales pour leur permettre d'influencer les décideurs politiques à travers la solidarité, la coopération et les campagnes à l'échelle mondiale.
- Renforcer la démocratie, la transparence et l'inclusion en encourageant la participation active des syndicats affiliés dans les processus d'élaboration des politiques et de prise de décisions et en établissant des mécanismes et des plateformes aux fins de promouvoir la transparence et la responsabilisation au sein d'IndustriALL.
- Assurer une représentation égale des hommes et des femmes et l'inclusion des différents groupes dans la prise de décisions.
- Entamer une discussion jusqu'au 4^{ème} Congrès d'IndustriALL à Sydney en 2025 au sujet des modifications qui pourraient être apportées aux Statuts afin d'appuyer la participation des jeunes dans les différents organes.

Principales priorités relatives aux objectifs stratégiques :

1) Remédier aux inégalités croissantes dans le monde

Un nouveau contrat social est souhaitable entre les travailleurs, les gouvernements et les entreprises ; il devrait comprendre un socle de droits du travail universels garantis pour tous les travailleurs. Sa mise en œuvre permettrait de s'assurer du respect des droits, de garantir des emplois décents assortis d'un salaire minimum vital et des négociations collectives, une protection sociale universelle, une diligence raisonnable et une responsabilisation des entreprises, ainsi qu'un dialogue social prévoyant des mesures de transition équitables en matière de climat et de technologie.

Les inégalités nuisent aux sociétés. Elles entraînent une concentration du pouvoir économique et politique entre les mains d'une petite élite fortunée. Cette dernière utilise ce pouvoir pour

IndustriALL Mid-Term Policy Conference

Cape Town – South Africa
20-22 June 2023



façonner les politiques et les institutions de manière à servir ses propres intérêts au détriment de la population dans son ensemble. Il en résulte un manque de représentation des groupes marginalisés et une érosion des institutions démocratiques.

Les inégalités croissantes ont des effets négatifs sur les travailleurs acculés par la stagnation des salaires, la précarité et l'insécurité de l'emploi augmentent, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes se creuse et le pouvoir de négociation diminue.

L'organisation, la négociation collective et la mobilisation sont les principaux outils dont nous disposons pour lutter contre les inégalités. Les syndicats doivent donc renforcer leur coopération internationale et se coordonner efficacement pour atteindre cet objectif. En outre, le mouvement syndical doit lutter pour une fiscalité plus juste, plus progressive et redistributive des richesses, se mobiliser contre les paradis fiscaux et, enfin, améliorer les conditions de travail de tous les travailleurs, d'où qu'ils soient, afin de réduire les inégalités globales.

Dans ce cadre, IndustriALL s'attachera en priorité à :

- Développer ses outils pour garantir les droits syndicaux fondamentaux de tous les travailleurs repoussant tout type d'atteinte au droit d'organisation et de négociation collective, et faire fond sur la force d'IndustriALL en tant qu'organisation mondiale reposant sur la participation de ses membres pour fédérer les affiliés dans la solidarité en cas d'atteintes aux droits.
- Consolider la solidarité et la coopération entre les syndicats de différentes régions, en particulier entre le Nord et le Sud, afin de lutter contre les inégalités par des actions de plaidoyer dans l'architecture de gouvernance mondiale, en renforçant ses réseaux.
- Améliorer ses politiques d'inclusion en impliquant activement les femmes, les personnes LGBT+, les jeunes travailleurs et les travailleurs plus âgés, les cols blancs, les migrants et les réfugiés ainsi que les personnes handicapées dans le cadre des activités syndicales.
- Renforcer ses actions et pratiques en matière de santé et de sécurité au travail à l'échelon régional, sectoriel et intersectoriel.

2) Renforcer le pouvoir syndical à travers l'organisation

Renforcer le pouvoir syndical à travers l'organisation stratégique est essentiel. Le pouvoir organisationnel découle de la volonté des travailleurs de s'associer et de s'unir pour former des syndicats. Le renforcement de la base syndicale est son principal objectif, car les membres constituent la plus grande ressource d'un syndicat. Toutefois, le nombre d'adhérents ne suffit pas à lui seul. Pour accomplir leur travail, les syndicats ont besoin de ressources financières et humaines ainsi que d'expertise.

De nombreux problèmes sont liés au recours croissant à la sous-traitance et à l'expansion constante des chaînes d'approvisionnement. Une coopération étroite entre les syndicats à différents niveaux et entre les pays, notamment entre ceux du Nord et du Sud, est estimée très utile. La position d'IndustriALL est considérée comme particulièrement déterminante pour construire cette coopération, ainsi que la solidarité, entre le Nord et le Sud.

Les outils internationaux offrent des opportunités de renforcer le pouvoir des travailleurs et de nouer des liens de solidarité dans un environnement où les chaînes d'approvisionnement mondiales et la diligence raisonnable en matière de droits humains gagnent en importance. Il est indispensable d'utiliser efficacement ces instruments, et cela passe par des actions concrètes de sensibilisation et de renforcement des capacités tout au long de la chaîne d'approvisionnement afin de garantir leur mise en œuvre effective.

IndustriALL Mid-Term Policy Conference

Cape Town – South Africa
20-22 June 2023



Il faut impérativement se pencher sur les futures approches et stratégies d'organisation syndicale et faire évoluer les programmes, les structures, les actions, les méthodes et les tactiques des syndicats afin de donner voix au chapitre aux travailleurs et de créer une base syndicale solide, inclusive et participative sur le lieu de travail, propice à l'intégration des groupes les plus vulnérables. Les syndicats doivent élaborer des stratégies et des actions sur les moyens d'ouvrir aux syndicats des secteurs nouveaux ou précédemment non syndiqués.

La faiblesse de la législation et de sa mise en œuvre sont des obstacles récurrents à l'organisation. Le droit d'organisation, de négociation collective et le droit de grève sont des droits humains fondamentaux qui, dans de nombreux pays, sont régulièrement violés.

La diligence raisonnable à différents niveaux peut constituer un changement de paradigme, mais aussi une première étape. Il reste beaucoup à faire pour que cette législation sur le devoir de diligence fonctionne, notamment en expliquant en quoi elle consiste et comment les syndicats peuvent y recourir de manière plus efficace afin de renforcer le pouvoir syndical.

Dans ce cadre, IndustriALL s'attachera en priorité à :

- Faire de l'organisation syndicale une priorité de son action au niveau sectoriel, au niveau régional et au niveau des entreprises en prenant des mesures et en menant des campagnes d'organisation stratégiques, assorties d'objectifs clairement définis en fonction de différentes phases, notamment la recherche et la cartographie, une bonne préparation, le recrutement afin de construire des bases syndicales solides sur le terrain et ainsi leur permettre de négocier et de conclure des conventions collectives de qualité en vue d'améliorer les conditions de travail et d'établir un dialogue social. Ces efforts renforceront les structures syndicales existantes et favoriseront l'organisation des secteurs et entreprises non syndiqués.
- Développer une compréhension commune et une capacité institutionnelle dans le domaine de l'organisation stratégique à utiliser dans le cadre de projets spéciaux et autres activités, grâce à une éducation et une formation efficaces au profit des organisateurs et des membres, en mettant notamment l'accent sur la conduite d'ateliers sur le thème de l'organisation et en proposant des orientations sur le développement organisationnel en faveur de l'autonomisation des syndicats affiliés.
- Aux côtés de ses affiliés, être plus inclusifs concernant le programme de transformation, notamment en rattrapant le retard par rapport à la réalité des travailleurs, en acquérant l'expertise nécessaire, en mettant en place des concepts et mécanismes de formation efficaces et en s'appuyant sur des approches et des techniques modernes d'organisation afin de promouvoir une direction syndicale orientée vers l'avenir. À cette fin, un groupe de travail procèdera à une cartographie, un examen et une révision des ressources et supports existants.
- Pour atteindre les objectifs susmentionnés, constituer un groupe de travail chargé d'organiser les ateliers et d'élaborer un plan d'action conformément à la description donnée dans le document sur le renforcement du pouvoir syndical adopté lors de la réunion du Comité exécutif en juin 2023 ; ce faisant, il conviendra de tenir compte du point de vue des régions et de promouvoir une meilleure coopération entre les syndicats du Sud et ceux du Nord.
- Investir dans des processus de diligence raisonnable permettant aux travailleurs et à leurs représentants d'avoir voix au chapitre, dans le travail de plaidoyer ainsi que dans la sensibilisation et le renforcement des capacités relatives à l'utilisation de la diligence raisonnable à des fins d'organisation syndicale, de négociation collective et de protection des droits fondamentaux, et investir dans les compétences nécessaires pour le



renforcement des capacités et la sensibilisation et créer une base de données sur l'utilisation efficace du principe de diligence raisonnable. Des efforts seront déployés à cette fin afin de créer une compétence collective au sein d'IndustriALL à travers les secteurs et les régions aux fins de recueillir des données, développer l'expertise et assurer la coordination de l'action dans ce domaine.

3) Stratégies et mesures à l'égard des entreprises et des marques

Il est important de tenir compte du recours à l'appareil d'État et des stratégies mises en œuvre par les marques et les multinationales pour échapper à la responsabilité et à la surveillance, comme la délocalisation, le changement de dénomination et la sous-traitance. Pour répondre efficacement à ces défis, il importe de mettre en avant la solidarité internationale, le dialogue transparent et la participation des travailleurs aux campagnes.

IndustriALL a besoin de stratégies et de structures proactives dans les entreprises multinationales, soulignant l'importance de l'orientation stratégique, de la collaboration et de l'action ciblée. IndustriALL peut efficacement renforcer la solidarité syndicale, améliorer les capacités et défendre les droits des travailleurs dans les industries stratégiques. Afin de garantir des relations professionnelles et un dialogue social sains et efficaces, des campagnes d'entreprise assorties d'objectifs clairement définis devraient être au cœur de l'action d'IndustriALL et, par conséquent, les ressources nécessaires doivent être mises à disposition.

La transparence et les processus ouverts sont importants, en particulier en ce qui concerne les négociations internes et la conclusion d'accords mondiaux. Le rôle des syndicats dans les pays d'origine des multinationales est essentiel pour garantir l'égalité entre le Nord et le Sud. La sensibilité à la diversité culturelle et aux aspects liés au genre doit être prise en compte et ces éléments doivent être placés au cœur de la coopération transnationale.

La mise en place de réseaux solides et d'actions multinationales collectives est cruciale pour l'efficacité du pouvoir syndical. Il existe un besoin manifeste de mécanismes de plainte transparents et ouverts pour traiter les problèmes et s'attaquer au rôle et à l'influence des États ou des gouvernements dans le dénigrement des syndicats.

Un autre aspect important est la définition de politiques de campagne stratégiques. Il est nécessaire d'adopter des approches à la fois réactives et proactives et de poursuivre la cartographie des secteurs potentiels. Il est d'une importance vitale de mettre l'accent de manière équilibrée sur les secteurs à fort potentiel et à fort impact.

Dans ce cadre, IndustriALL s'attachera en priorité à :

- Allouer des ressources en vue d'autonomiser les travailleurs au sein des chaînes d'approvisionnement multinationales ; renforcer la coordination et la coopération entre les affiliés dans les chaînes d'approvisionnement ; et plaider pour la transparence et la responsabilisation des multinationales en ce qui concerne leurs pratiques de chaîne d'approvisionnement.
- Mettre au point des campagnes d'entreprise visant à obliger les multinationales à venir s'asseoir à la table de négociation, soutenues par un engagement suffisant sur le terrain et assorties de plans de campagne précis et de documents de présentation générale clairs, de recherches au niveau sectoriel et d'actions multinationales collectives.
- Investir et faire campagne dans des secteurs stratégiques tels que les batteries et les énergies renouvelables, en commençant par l'énergie éolienne.



4) Façonner notre avenir par une transition juste

La transition vers une économie plus propre et plus durable doit être économiquement et socialement juste et équitable pour les travailleurs et leurs communautés. L'objectif principal serait de créer au moins un nouvel emploi décent pour tout emploi perdu.

Il est difficile de réaliser une transition juste dans un monde qui se caractérise par des inégalités dans le développement économique et le pouvoir politique et par des conflits d'intérêts entre les employeurs et les employés et entre les différents pays.

Les pays du Sud sont indispensables à la réalisation d'une transition juste, mais leurs économies cherchent à se développer davantage, les États n'ont pas la capacité financière de verdir leurs économies, les travailleurs sont généralement moins organisés et l'on observe une grande diversité parmi les secteurs économiques les plus représentés, ce qui ne facilite pas les initiatives fortes et unifiées en faveur d'une transition écologique juste.

La nécessité de répondre au changement climatique est ressentie différemment selon les pays, en fonction de leur situation géographique et de leur capacité financière à atténuer les dommages liés au climat. De nombreuses multinationales pratiquent l'écoblanchiment, et certains pays s'efforcent d'atteindre leurs objectifs climatiques en transférant la pollution et les productions dangereuses vers d'autres pays.

Les syndicats peuvent et doivent jouer un rôle central dans la promotion d'une transition juste, mais ils sont handicapés par l'inégalité du développement syndical et la capacité à influencer sur l'élaboration des politiques nationales et internationales. En outre, les intérêts des travailleurs peuvent diverger considérablement en fonction de leur situation au sein de l'économie mondiale.

IndustriALL doit continuer de lutter en faveur d'une transition juste avec la création de millions d'emplois syndicaux sûrs, grâce à un dialogue social au plus haut niveau.

IndustriALL et ses affiliés exigent un siège à la table et la création de groupes de travail/commissions/institutions permanentes multipartites consacrés à la transition juste sur les changements structurels dans l'emploi, qui soient correctement constitués et financés. IndustriALL demande en outre que ces discussions aient lieu au sein des entreprises, mais aussi à l'échelon local, national, régional et mondial.

Dans ce cadre, IndustriALL s'attachera en priorité à :

- Revendiquer, à tous les niveaux, des politiques industrielles en faveur d'emplois syndiqués de qualité et bien rémunérés en veillant à ce que toutes les mesures liées à la condition de respecter les droits des travailleurs, de promouvoir le dialogue et la négociation collective et de défendre une transition juste soient prises.
- Collaborer aux fins de promouvoir des politiques équitables et soutenir les syndicats des différents pays dans leurs efforts de transition vers une économie durable qui protège les emplois existants et crée de nouvelles perspectives d'emploi de qualité, en associant les travailleurs aux décisions relatives à la transition industrielle et au développement durable, en particulier en ce qui concerne les questions de reconversion et de recyclage.
- Plaider en faveur des droits du travail, de l'équité salariale et de l'égalité des chances dans les processus de transformation ainsi que dans les politiques et pratiques commerciales vis-à-vis desquelles les garanties en matière de travail doivent représenter un domaine d'action prioritaire.

Questions relatives aux finances :

IndustriALL Mid-Term Policy Conference

Cape Town – South Africa
20-22 June 2023



IndustriALL a la cotisation la moins élevée parmi les FSI avec 1,35 franc suisse par membre actif (2024). Le revenu total des cotisations en 2022 s'élevait à de 11,2 millions de francs suisses. En 2016, le revenu total des cotisations s'élevait à 15 millions de francs suisses. Soit une baisse de 25 pour cent.

Très peu de FSI ont une cotisation inférieure à 2 francs suisses par membre. Les anciens membres de l'ICEM cotisaient déjà à hauteur de 2,94 francs suisses par membre dès 2012. Un grand nombre d'affiliés sont également adhérents d'autres syndicats mondiaux dont les cotisations sont nettement plus élevées qu'à IndustriALL. Si IndustriALL avait fixé la cotisation à 2 francs suisses par membre, le revenu des cotisations pour 2022 aurait atteint 17 millions de francs suisses. Si les cotisations étaient identiques à celles de l'ICEM avant la fusion, le revenu total des cotisations aurait été de 25 millions de francs suisses.

Les propositions suivantes ont été formulées en tant que perspectives d'avenir possibles :

- 1) Augmenter et réaffecter les recettes et les actifs :
 - a) la question des cotisations d'affiliation ;
 - b) fonds pour l'organisation et les campagnes ;
 - c) affectation de fonds issus de notre portefeuille en banque ;
 - d) augmentation du financement par des donateurs externes.
- 2) Réduction des coûts :
 - a) réorganisation du travail en interne ;
 - b) transfert du Siège.

Dans ce cadre, IndustriALL s'attachera à :

- Assurer un suivi régulier des enjeux financiers liés à la baisse des effectifs de membres et des revenus générés par les cotisations et y apporter de vraies réponses.
- Rationaliser les ressources, explorer de nouvelles sources de financement et réaffecter les fonds en fonction des priorités identifiées.
- Assurer une utilisation transparente et efficace des fonds au profit des organisations affiliées.
- Mener un processus de diligence raisonnable en matière financière, juridique et de ressources humaines qui sera présenté au Congrès en 2025, au point consacré à la délocalisation du siège.
- Donner la priorité aux éléments décrits dans le présent document et déterminer quels types d'action et d'activités ne pourront plus avoir lieu en raison des ressources limitées de l'organisation.
- Explorer les synergies et les opportunités en vue d'assurer un travail interne plus efficace au sein d'IndustriALL, en fonction des ressources disponibles.